



DÉCLARATION

93/65

TELLE QUE PRONONCÉE

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

DEVANT LE

COMITÉ QUÉBEC-UKRAINE

MONTREAL (Québec)

Le 17 décembre 1993

Je tenais à vous rencontrer pour vous dire de vive voix l'importance que le nouveau gouvernement accorde à l'Ukraine.

Le cours de perfectionnement des cadres qui nous réunit aujourd'hui est révélateur d'une confiance, d'une amitié et d'un désir mutuel d'apprendre qui étaient encore impensables il y a quelques années. Notre hôte, le Comité commercial Québec-Ukraine, représente toute l'ampleur et tout le potentiel de nos contacts. Notre relation s'étend bien au delà de celle d'Ottawa-Kiev. Elle prend racine dans l'esprit d'entreprise de nos citoyens.

Les milliers de contacts de personne à personne qui relient aujourd'hui nos deux pays ont permis aux Canadiens de comprendre plus tôt que la plupart des autres l'importance de votre déclaration d'indépendance du 24 août 1991. Nous pouvons être fiers d'avoir été le premier pays occidental à reconnaître l'Ukraine. Mais nous devons aussi admettre qu'il nous faut faire davantage pour construire la relation spéciale que nous souhaitons. Nous voulons bâtir un véritable partenariat et établir des liens plus solides dans toutes les sphères : politique, économique, sociale et commerciale. C'est ce que j'ai dit au ministre des Affaires étrangères, Monsieur Zlenko, lors de nos entretiens récents à Rome.

Le gouvernement peut prendre l'initiative de ce partenariat et en établir le cadre. Il est prêt à négocier et à signer un traité-cadre qui énoncerait nos valeurs communes et couvrirait tout l'ensemble de nos relations politiques avec l'Ukraine. Nous respectons la diversité des cultures. Sachant que l'intolérance et l'épuration ethnique constituent les principales menaces à la paix et la stabilité, nous considérons que les politiques généreuses de l'Ukraine face à ses minorités contribuent à rendre l'Europe plus stable et représentent un modèle pour d'autres États.

Nos soldats participent ensemble aux opérations de maintien de la paix de l'ONU dans l'ancienne Yougoslavie. Ce terrible conflit a fait des victimes tant parmi les soldats canadiens que parmi les soldats ukrainiens. Pour l'armée ukrainienne, c'est une nouvelle mission. Mais les forces armées canadiennes sont les forces de maintien de la paix les plus expérimentées au monde. Elles pourront vous donner une précieuse formation dans le cadre du programme d'échanges militaires que nous lancerons sous peu.

L'Ukraine est essentielle à la stabilité en Europe de l'Est. C'est une pièce importante de l'échiquier de la région, tout comme le sont ses voisins comme la Pologne, la Turquie et la Russie. En matière de sécurité, le Canada est conscient que l'Ukraine a des intérêts qu'il faut respecter et des préoccupations à régler. Les élections qui se sont déroulées en Russie, dimanche dernier, ajoutent à ces inquiétudes. La sécurité en Europe centrale et en Europe de l'Est nécessite la coopération, pas une confrontation renouvelée.

De concert avec l'Ukraine, nous avons exprimé l'espoir que le président Eltsine poursuive l'engagement qu'a manifesté la Russie pour les réformes et les bonnes relations avec ses voisins et l'Ouest. Nous suivrons de près les faits nouveaux et essayerons de promouvoir la stabilité par notre travail au sein de la CSCE et du Conseil de coopération nord-atlantique.

Je dois être très franc avec vous et vous dire clairement que le Canada est tout à fait en désaccord avec les parlementaires ukrainiens qui n'ont ratifié que conditionnellement le traité START 1. Il se réjouit que le président Kravtchouk ait donné l'assurance qu'il soumettra de nouveau le programme START 1/TNP en vue de sa ratification inconditionnelle tout de suite après les élections parlementaires ukrainiennes de mars.

N'étant pas doté d'armes nucléaires, le Canada est limité dans l'aide qu'il peut fournir pour le démantèlement concret des ogives et des missiles. Il a les connaissances voulues pour aider l'Ukraine à faire face aux conséquences, sur les plans de la sécurité et de l'environnement, de l'héritage nucléaire que lui a légué la Russie. La sécurité de l'Ukraine est devenue une préoccupation mondiale. Après mes entretiens avec MM. Zlenko et Kozyrev à Rome, plus tôt ce mois-ci, je suis reparti avec la conviction que le Canada pouvait être utile.

Étant membre du G-7 et de l'OTAN ainsi que l'un des interlocuteurs privilégiés de la Russie, le Canada est bien placé pour jouer le rôle de facilitateur. C'est une tâche à laquelle j'attache un intérêt personnel. Je compte visiter Kiev et Moscou en 1994 pour faire avancer les choses et pour trouver des solutions concrètes.

La stabilité d'un pays repose avant tout sur son économie. Il faut donc absolument que nous, à l'Ouest, nous efforcions d'intégrer un État industriel comptant 53 millions d'habitants à l'économie mondiale et au système multilatéral. Le prochain sommet du G-7 en Italie devrait mettre l'accent sur l'Ukraine. Pour préparer le terrain, le Canada favorise l'ouverture d'un dialogue de haut niveau avec l'Ukraine dans le cadre du G-7.

L'Union soviétique a laissé l'économie de l'Ukraine dans un état désastreux : la tragédie de Tchernobyl, de vastes usines non rentables produisant des biens dont personne ne veut, des fermes collectives inefficaces. Cela représente d'énormes défis, qu'il est toutefois possible de relever avec un juste dosage de décisions politiques et d'assistance. Étant donné la situation économique difficile que vit l'Ukraine cet hiver, certains membres du gouvernement ont été tentés de se retrancher derrière les certitudes du passé et derrière un contrôle centralisé de l'État.

Mais l'expérience de toutes les autres économies en transition nous montre qu'il est impossible de faire machine arrière. Sans changements politiques et économiques, les abondantes ressources naturelles et humaines de l'Ukraine risquent d'être gaspillées dans un effort futile pour préserver des entreprises et des institutions désuètes qui ne répondent plus aux besoins d'une société en pleine transformation.

D'importantes réformes économiques doivent être mises en oeuvre pour que les institutions financières acceptent de débloquer les fonds destinés à l'Ukraine, et encouragent de ce fait les investisseurs étrangers à s'intéresser aux richesses et aux travailleurs hautement qualifiés de ce pays.

Je sais que ceux qui participent à ce cours, comme beaucoup d'autres Ukrainiens réformistes, font tout leur possible pour faire avancer leur pays sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché. Et nous avons bien l'intention de soutenir ces efforts.

Nous tenons à ce que l'Ukraine devienne un fidèle partenaire commercial. Nous lui offrons donc le traitement tarifaire de préférence général ainsi que des conseils et une aide au développement concrète par l'intermédiaire de notre Bureau de promotion du commerce. Nos échanges commerciaux ont déjà dépassé les 40 millions de dollars cette année, et nous voulons que cela augmente. Nous mettons la dernière main au tout premier accord commercial entre le Canada et l'Ukraine, qui sera suivi d'une entente de coopération économique.

Le programme Renaissance Europe de l'Est de mon Ministère a financé 25 études de faisabilité portant sur des coentreprises canado-ukrainiennes. Il faut que ces initiatives du secteur privé puissent démarrer.

Je trouve intéressante l'idée d'un partenariat gouvernement-industrie pour créer des emplois et stimuler la croissance dans nos deux pays, et je vous invite à me faire part de vos suggestions.

Nous voulons élargir le programme canadien d'assistance technique, qui a déjà permis de réaliser plus de 50 projets. Le soutien que nous apportons à l'Institut d'administration publique et de gestion locale aide l'Ukraine à se doter des institutions nécessaires à tout État moderne et indépendant. D'autres projets canadiens visent à améliorer les soins de santé, à fournir les outils nécessaires pour réformer l'agriculture, à planifier la dépollution d'une rivière importante de votre pays et à encourager le développement du secteur privé.

Les Canadiens et surtout vous qui êtes ici aujourd'hui pouvez aider l'Ukraine de bien des façons. Je vous invite à explorer

différentes possibilités comme notre programme Partenaires pour le progrès ou le Service d'assistance canadien aux organismes. L'avenir de l'Ukraine se jouera pendant les six premiers mois de 1994. Nous sommes prêts à envoyer des observateurs pour les élections du printemps et nous nous préparons à faire beaucoup plus pour favoriser le développement de la démocratie. La commission électorale ukrainienne recevra bientôt une offre comprenant de la formation, de l'aide pour sensibiliser les électeurs et des conseils sur la couverture médiatique.

Nous disposons maintenant des outils nécessaires pour gérer notre relation qui prend de plus en plus d'ampleur : notre ambassade à Kiev fonctionne à plein rendement à partir de sa chancellerie rénovée et bénéficie du soutien d'un bureau de coopération canadien aidant à la mise en oeuvre de projets d'assistance technique à la population.

L'ambassade de l'Ukraine est bien établie à Ottawa. Nous avons été honorés d'avoir comme premier ambassadeur le réputé défenseur des droits de la personne, M. Levko Lukianenko. Je peux vous dire aujourd'hui que nous avons approuvé le choix de son successeur, M. Victor Batiouk, actuellement ambassadeur de l'Ukraine à l'ONU.

Conscient de l'importance de la communauté ukrainienne du Canada pour ce qui est de nous aider à développer nos relations avec l'Ukraine, j'ai demandé à mon Ministère de tenir avec elle des consultations spéciales dès que possible.

Aujourd'hui j'ai décrit ce que nous faisons bilatéralement et avec nos partenaires occidentaux. Vous savez maintenant comment notre gouvernement envisage les relations entre le Canada et l'Ukraine. Nous ne pouvons rien accomplir seuls. La responsabilité ultime des réformes revient à l'Ukraine et aux Ukrainiens. Le Canada bénéficie cependant d'un avantage unique pour aider à leur réalisation -- votre énergie, votre expérience, votre détermination et vos idées.

Bonne chance.



STATEMENT

93/66

CHECK AGAINST DELIVERY

NOTES FOR AN ADDRESS BY
THE HONOURABLE ANDRÉ OUELLET,
MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS,
TO LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS

MONTREAL, Quebec
December 20, 1993